



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E75780

VALABLE JUSQU'AU

17/04/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Raison sociale : CONFORT SECURITE +

11 RUE DU LOUP
51420 CERNAY LES REIMS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC REIMS 481 953 099

Siret : 481 953 099 00084

Code NACE : 4799A

Numéro caisse de congés payés : 4406423

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 3762828204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 3762828204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 03 26 97 87 35

Portable : 06 81 31 67 01

Fax : 03 26 87 68 89

Site Internet :

E-mail : csplus@orange.fr

Responsabilité légale :

CORTINOVIS ARNAUD GÉRANT

Effectif moyen : 67

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	06/06/2023
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/05/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/05/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	24/01/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	23/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	23/05/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	23/05/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/05/2024
o Ventilation mécanique	23/05/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	23/05/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	23/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.